

Comité de quartiers : Bilan de l'année 2025

Sandrine COUSSANES remercie les référents de leur présence à cette réunion de bilan de fin d'année.

Elle présente ensuite les nouveaux référents de quartiers 2025 :

- M. RICHOU Jean-Paul - Secteur 4B – Les Écoles
- M. BAYO Jean-Pierre – Secteur 11 – Puig Del Mas

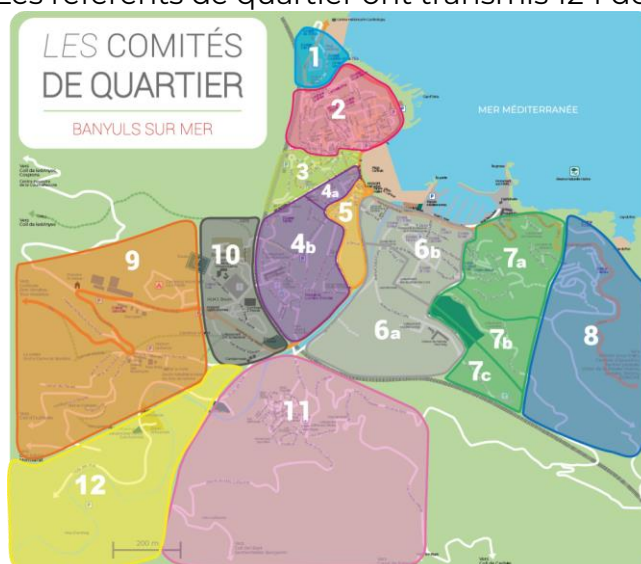
Une pensée particulière est adressée aux familles de M. Jean-Claude ZAHRA, M. Charles HENON et Mme Renée ORTI à la suite de leur décès. Ils ont tous les trois fait partie des référents de quartiers et se sont impliqués dans la vie de leurs quartiers depuis 2014.

Elle précise ensuite que, cette année, il y a eu 17 réunions de quartiers et que le comité de quartiers rassemble aujourd'hui 56 référents, répartis sur les 12 secteurs.

Monsieur le Maire et Mme COUSSANES remercient sincèrement les référents pour leur implication au quotidien et précisent que certains sont présents depuis la création du comité de quartiers en 2014. Elle ajoute que leur rôle est essentiel et que la collaboration avec les services de la Mairie est précieuse.

Tous deux remercient les agents des services Vie citoyenne, des services techniques, de la police municipale mais aussi le personnel des services administratifs qui interviennent souvent dans la résolution des demandes d'intervention.

Un total de 866 demandes d'intervention en 2025 a été traité (01/01/2025 au 08/12/2025) contre 568 l'an dernier. Les référents de quartier ont transmis 124 demandes d'intervention.



Prévisionnel des réunions par secteur 2026

Sur ce point, Mme COUSSANES communique le planning prévisionnel des réunions de quartiers 2026 : les dates peuvent évoluer à la demande des référents ou en cas d'impératif de la municipalité.

Date et heure	Secteurs	Rues	Lieu de rendez-vous
Jeudi 02 avril 2026 à 17 h 00	1 - Les Elmes	Allée des Elmes, Résidence Eden Roc ...	Parking des Elmes
Mardi 07 avril 2026 à 17 h 00	2 - Le Cap d'Oune	Rue Camille Desmoulins, rue Jean Bart, Avenue Mal Foch, rue Georges Clémenceau, rue Jean Iché, rue Camille Pelletan ...	Parking rue Penyes Blanques
Jeudi 09 avril 2026 à 17 h 00	3 - La gare	Rue des Angles, Av. Mal Joffre, rue Lafayette, rue Thomas Pascal ...	Parking de la gare
Mardi 14 avril 2026 à 17 h 00	4A - Saint Jean Baptiste	Rue St Sébasien, rue du 14 juillet, rue Dugommier ...	Place Mirabeau
Jeudi 16 avril 2026 à 17 h 00	4B - Les écoles	Rue Charles de Foucault, Av. du Puig del Mas, rue Edouard Herriot, Résidence Lumière d'Ambre ...	Parking des écoles
Jeudi 07 mai 2026 à 17 h 00	5 - Général de Gaulle	Rue Georges Sand, Av. Gal de Gaulle, Rue A. de St Exupéry ...	Place Paul Reig
Mardi 19 mai 2026 à 17 h 00	6A - Maison de retraite Paul Reig	Rue de l'Hirondelle Rousseline, Av. Joliot Curie, rue Mar i Sol ...	Devant la maison de retraite Paul REIG
	7C - La Rode	Rue de la Rode, Allée Josep Deloncle	
Jeudi 21 mai 2026 à 17 h 30	6B - Miramar	Av. Pierre Fabre, rue Roger David, rue Pierre Lotti, Lotissement les Hauts de Mar i Sol, Résidence Baillaury, rue Henry Perrault ...	Résidence d'Al Soula
Mardi 26 mai 2026 à 17 h 30	7A - Arago	Rue Edouard Chatton, Impasse des Lauriers, Av. de la Côte Vermeille, rue Paul Pugnaud, impasse des Bougainvilliers ...	1, rue du Sérís (devant maison de Madame FOURCADE, référent du quartier)
	7B - La Soulane	Rue du Sérís, rue de la Soulane ...	
Jeudi 28 mai 2026 à 17 h 30	8 - Castell Béar	Résidence Troc Pinell, Résidence Castell Béar	Devant l'Hôtel Catalan
Mardi 02 juin 2026 à 17 h 30	9 - Mas Reig	Résidence Gaston Barbe, Impasse des Hauts de Saint Michel, rue du Docteur Boulignat, rue Pierre Bruce, carrer del Pardal ...	Devant la Tour du Mas Reig ou devant la caserne des pompiers (à définir)
Jeudi 04 juin 2026 à 17 h 30	10 - Rectorie	Rue de l'Artisanat, rue Jean Bouin, rue Jean Ferrer, rue Amiral Vilarem, rue Lilette Sagols ...	Devant le gymnase
Jeudi 11 juin 2026 à 17 h 30	11 - Le Puig del Mas	Chemin Mas Guillaume, Mas Ramonet, Av. de la Fontaine, Av. Pierre de Marca ...	Parking du jardin d'enfants du Puig del Mas
Jeudi 18 juin 2026 à 17 h 30	12 - Les mas	Mas Trouillet, de la Roume (musée Maillol), Xatart, Paroutet, Paré, Atxer, des Abeilles	Fontaine ferrugineuse

A noter dans vos agendas

Monsieur le Maire informe les référents que les fêtes de fin d'année seront animées par la municipalité, avec l'aide et l'implication des bénévoles de plusieurs associations Banyulencques.

Retrouvez l'agenda des animations sur notre site internet : [On fait quoi à Banyuls en décembre ? | Banyuls-sur-Mer](#)

Banyuls Fête Noël :

- **Du 1^{er} décembre 2025 au 04 janvier 2026** l'esprit de Noël s'installe à Banyuls-sur-Mer !
- **Banyuls Fête Noël - Village Gourmand** : du 20 décembre 2025 au 04 janvier 2026 de 11h00 – 21h00 sur la plage centrale (Village Gourmand et Patinoire, Jeux géants en bois, Battle archery, animations musicales, animation Lego, soirées à thème, mascottes, concours du pull moche du Noël, déambulation de rue et arrivée du Père Noël par la mer, galette des rois, soirée du Nouvel an avec DJ, rifle d'antan dans les bars).

Dates à retenir :

- **Cérémonie des vœux** : Vendredi 23 janvier, 18h - Salle Bartissol,
- **Repas des Aînés** : Dimanche 01 février, 11h30 - Gymnase Jacques Moret. (Invitation pour les plus de 70 ans, inscription à l'accueil de la Mairie, par téléphone au 04 68 88 00 62 ou par courriel à contact@banyuls-sur-mer.com).

Les grandes réalisations de la Ville de Banyuls-sur-Mer

Réhabilitation de la Baillaury

M. le Maire rappelle l'objectif de ce projet : créer une véritable trame verte au cœur de la ville, reliant naturellement le parking de la plage centrale au centre-ville. Cet aménagement dispose d'une signalétique pédagogique permettant d'informer le public sur la faune et la flore locales, tout en le sensibilisant à leur préservation. Ce site mêle nature, apaisement, cheminement doux et sensibilisation à l'environnement.

Grâce à une gestion respectueuse et à la réduction des interventions humaines, la végétalisation retrouve progressivement son cycle naturel : de nouvelles espèces s'y implantent et la biodiversité se renforce (canards, poules d'eau, faune et flore locales). Cet espace offre aux habitants comme aux visiteurs un lieu agréable, vivant et exemplaire en matière de développement durable.

A noter que l'entretien de la Baillaury est confié au Syndicat Mixte de Gestion et d'Aménagement Tech Albères (SMIGATA).

Les principaux aménagements qui ont été réalisés sont la recreation d'un lit d'étiage, la replantation de végétation rivulaire, la création d'un chemin piétonnier pour tous, ainsi que la lutte contre les plantes invasives.

Cette réalisation, labellisée par l'Agence de l'Eau, s'inscrit dans l'adaptation au changement climatique. Cela se traduit par les objectifs visés qui sont d'améliorer la qualité de l'eau, renforcer la résilience écologique et offrir un cadre de vie plus agréable à tous.



Aménagement de l'Espace Méditerranée

M. le Maire présente les travaux d'aménagement du front de mer et de l'espace Méditerranée. Les jeux d'enfants ont été installés. Un platelage en bois a été installé autour du manège pour protéger l'installation et favoriser l'accessibilité de cet espace. Du mobilier urbain (bancs et ombrières) ont également été installé. Cet aménagement a été pensé pour toutes les générations. Ouvert sur la mer et connecté au port, il représente un axe central de la commune qui a été transformé ces dix dernières années (depuis 2015).

L'Espace Méditerranée est un lieu de rencontre, de respiration, et d'animation pour les habitants et les visiteurs. Il invite à la promenade et à la contemplation de ses points de vue sur la baie. La végétalisation du front de mer s'inscrit dans une continuité de placer le développement durable comme un point majeur d'action de la commune.



Réfection de la rue Richelieu

M. le Maire rappelle que l'aménagement de la rue Richelieu est terminé. M. le Maire ajoute que la remise en état de la rue Richelieu a été complexe à mettre en œuvre, car il ne s'agit pas uniquement de travaux de voirie. En effet, il est plus cohérent de traiter à la fois la voirie et la remise en état des réseaux, plutôt que de rénover la route et entreprendre des travaux sur la réfection des réseaux ensuite.

Nous avons dû coordonner les interventions entre tous les services. L'enfouissement des lignes électriques a été réalisé par le SYDEEL. L'ensemble des travaux sur les réseaux secs et humides ont été réalisés par la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibérés (CC ACVI).

A noter que la réfection de certaines rues n'était pas prévue au départ, mais au vu de l'état des réseaux, nous avons dû les inclure dans nos travaux.

Ce nouvel aménagement a ensuite été paysagé afin d'offrir un cadre de vie esthétique et agréable pour les habitants. Le choix des pavés a été pensé d'une part pour l'esthétique mais aussi pour inciter les habitants à réduire la vitesse des véhicules et ainsi encourager les voies partagées.



Réfection du cœur de ville : de la rue Saint Sébastien et du parking du marché

M. le Maire a mis un point d'honneur à la réfection des rues du cœur de ville, rue Saint Sébastien et le parking du marché qui permet de redynamiser le centre-ville et ses commerces. Ce projet a impliqué la réfection totale des réseaux secs et humides. Cette réalisation s'inscrit dans une continuité, par la création d'espaces partagés dans l'esprit de la rue Richelieu.

Ce projet s'inscrit pleinement dans la stratégie de la Ville à travers nos objectifs de développement durable. Le sol du parking du marché a été totalement désimperméabilisé avec l'utilisation d'un revêtement drainant pour mieux gérer les eaux pluviales et renforcer la résilience climatique. Les espaces ont été végétalisés avec pour objectif de créer des îlots de fraîcheur (bandes plantées, noues drainantes, plantations d'arbres à ports colonnaires ou autres bougainvilliers grimpants sur structures artificielles et arbustes en pot suivant la nécessité d'exploitation de la voirie). Ces aménagements forment des zones d'ombre naturelle à long terme. Plusieurs bornes de rechargement pour les véhicules électriques ont été mises en place.

La rue Saint-Sébastien a été repensée pour mieux partager l'espace entre les piétons, les cyclistes et les automobilistes.



Végétalisation des espaces

La Ville de Banyuls-sur-Mer a signé la Charte « + Fraîche ma Ville » avec l'ADEME Occitanie (l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), qui clôture l'AMI auquel la Ville a participé en 2024 : un socle de coopération pérenne pour faire face à la surchauffe urbaine.

Dans le cadre de cette charte, quatre actions ont été priorisées :

- La désimperméabilisation des sols (pleine terre ou revêtements drainants / La désimperméabilisation de l'Espace Méditerranée et du cœur de ville (place du marché et rue Saint Sébastien).
- Eclaircir les revêtements pour améliorer l'albédo (réfléchissement solaire renvoyé dans l'atmosphère).
- Créer des zones d'ombres par la végétalisation.
- La création des permis de végétaliser.

M. le Maire explique le principe du permis de végétaliser aux référents. Au total, 17 permis de végétaliser ont été délivrés en 2025. La Ville de Banyuls-sur-Mer compte un nombre important de jardins et/ou de plantes grimpantes sur les façades. La renaturation de la rivière de la Baillaury a également permis d'apporter à de nombreux banyulencs un espace naturel en cœur de ville, que la faune et la flore réinvestissent un peu plus chaque jour. Le permis de végétaliser est une démarche volontaire, un partenariat gagnant / gagnant entre la Ville et les habitants qui permet de végétaliser l'espace public, les trottoirs et les façades.

Les objectifs sont de :

- Favoriser le verdissement de la ville,
- Améliorer le confort en été en réduisant les îlots de chaleur, participer au rafraîchissement de l'air et à l'amélioration de sa qualité,
- Favoriser la sauvegarde de la ressource en eau et de la biodiversité,
- Embellir une rue, un quartier ou un pas de porte,
- Créer du lien avec ses voisins pour arroser et entretenir ces espaces.

Monsieur le Maire indique que les permis 2025 viennent d'être délivrés, il indique que les prochains dossiers seront instruits dans le courant de l'année 2026. Il précise que les dossiers sont à déposer jusqu'au mois de juin pour une attribution à l'automne qui suit (attribution par ordre d'arrivée des dossiers complétés, dans la limite du budget annuel alloué par délibération du Conseil Municipal).

Pour déposer une demande de permis de végétaliser, il vous suffit d'adresser un mail à l'adresse viecitoyenne@banyuls-sur-mer.com.

Retrouvez toutes les informations ainsi que le dossier de candidature sur la page : <https://www.banyuls-sur-mer.com/vegetaliser-banyuls-cest-permis>

Rénovation du Groupe Scolaire Aristide Maillol

M. le Maire indique que d'importants travaux de rénovation énergétique ont été engagés sur les bâtiments du groupe scolaire Aristide Maillol. Cette opération vise à améliorer la performance thermique et phonique de l'ensemble des locaux, dans un objectif de réduction de la consommation énergétique, de limitation des émissions de gaz à effet de serre et d'amélioration des conditions d'accueil des élèves et du personnel.

Il précise également que le système de sécurité de l'établissement a été entièrement réévalué. Un audit a été mené en partenariat avec la gendarmerie, à la suite duquel plusieurs aménagements ont été engagés. Ceux-ci se poursuivront progressivement jusqu'en 2026.

Les améliorations apportées aux écoles comprennent notamment :

- Une isolation renforcée, garantissant un meilleur confort été comme hiver qui permettra de réduire les dépenses énergétiques ;
- La production d'énergie renouvelable grâce à l'installation de panneaux photovoltaïques ;
- Le remplacement et la modernisation du système de chauffage et du traitement de l'air ;
- Un éclairage LED, plus économique et plus confortable visuellement ;
- Une acoustique optimisée grâce à la pose de faux plafonds adaptés ;
- La modernisation des installations électriques ;
- Une sécurité incendie renforcée par la mise à niveau des dispositifs.



A noter que les logements communaux de l'école ont également fait l'objet de travaux importants portant sur l'isolation thermique et phonique des appartements et la révision du système de chauffage.

Remplacement Éclairage public au LED : Relamping

M. le Maire explique que la commune a obtenu une subvention au titre du fonds vert dans le cadre de son programme de rénovation énergétique des bâtiments. Il rappelle que l'objectif de ce projet consiste à remplacer l'intégralité de l'éclairage public par de l'éclairage LED (Light Emitting Diode) en collaboration avec les services de la CC ACVI. Ces travaux ont été réalisés par tranche et vont se terminer dans les mois à venir.

Il ajoute que la Ville peut réduire jusqu'à 70% sa consommation énergétique. L'objectif est également de pouvoir contrôler les éclairages de la commune afin de pouvoir baisser l'intensité de la lumière à partir d'une heure tardive.



Centre Hélió Marin

M. le Maire rappelle que les travaux du Centre Hélió Marin se poursuivent activement en vue de la délocalisation des EHPAD Paul Reig et Vincent Azéma. Ce projet d'envergure représente un véritable investissement pour l'avenir du territoire.

Il permettra non seulement de préserver les emplois locaux, mais aussi d'offrir aux résidents un cadre de vie moderne, sécurisé et conforme aux normes actuelles. Les équipes soignantes bénéficieront quant à elles de locaux neufs, mieux adaptés à leurs missions, ainsi que de matériels performants, améliorant leurs conditions de travail au quotidien.

L'ensemble contribuera à garantir un accompagnement de qualité et un accueil optimal pour le bien-être de nos aînés.



Pont du Puig Del Mas

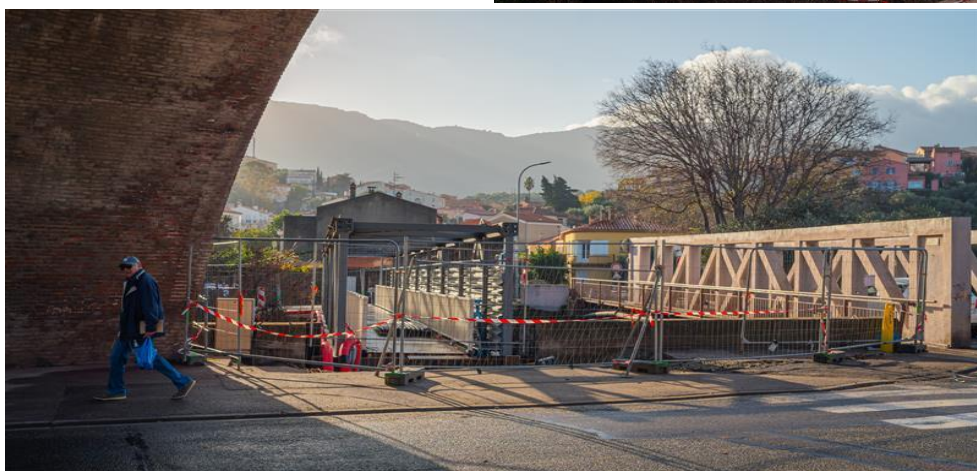
M. le Maire a organisé une réunion publique de concertation avec les habitants le 22 octobre 2025 à 18h à la salle Novelty. L'objet de la réunion était de présenter le projet et le phasage des travaux, mais aussi répondre aux différentes interrogations et procéder aux ajustements nécessaires à la bonne réalisation de ces travaux.

Il rappelle que la ville a fait appel à une Assistance Maîtrise d'Ouvrage (AMO) assurant une mission de conseil, d'aide à la décision et d'accompagnement, (technique, juridique, administratif et financier) dans le cadre du projet de rénovation du Pont du Puig Del Mas. Le début des travaux est prévu pour le mois de novembre. Le projet prévoit l'aménagement d'un pont à double sens, incluant une piste cyclable et une zone piétonne. Ce projet permettra de sécuriser la structure du pont mais aussi de désengorger la zone qui occasionne des ralentissements et suscite parfois des tensions entre les usagers car les priorités ne sont pas respectées.

Le pont du Puig del Mas sera totalement reconstruit. Cet aménagement vise à améliorer la sécurité des usagers tout en respectant l'identité paysagère du site.

Le choix de l'acier auto patinable pour cet ouvrage permet à la fois de garantir une grande solidité et de réduire les besoins d'entretien. Plus fin et plus discret que l'ouvrage actuel, il offrira aux pètons un cheminement pensé comme un belvédère en direction du quartier du Puig del Mas. La circulation se fera sur 2 voies, limitant ainsi les embouteillages. L'accès au parking voisin sera également repensé, afin d'améliorer la sécurité et le confort des déplacements, tout en laissant l'accès aux vigneron et agriculteurs aux parcelles situées derrière la fontaine de « Les Encantades ».

Monsieur le Maire tient à ce que les habitants soient informés de l'avancée en temps réel des travaux. La Mairie a mis en place une page internet dédiée au suivi de l'avancement des travaux du pont du Puig Del Mas qui est accessible par ce lien : <https://www.banyuls-sur-mer.com/mairie/actualites/travaux-pont-du-puig-del-mas/>



Lotissement de la Rhétorie

Monsieur le Maire indique que la mairie a obtenu le permis d'aménager depuis le 10 juin 2022. La commune a fait appel à un maître d'œuvre afin de procéder à l'élaboration des plans du lotissement. Face à l'évolution constante du coût de ce projet, l'équipe municipale a fait le choix de lancer une concession d'aménagement afin de trouver un lotisseur / aménageur capable de porter ce projet.

Il ajoute que le cahier des charges a été soigneusement rédigé afin de prévoir des parcelles accessibles à tous les publics. Le projet totalisera une centaine de parcelles environ, certaines seront réservées aux primo-accédants, qui, par le biais d'un bail réel et solidaire (BRS) pourront devenir propriétaire de leur maison tout en louant le terrain. Ce système permet de plafonner le prix de revente des biens pour éviter la spéculation foncière.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) proposera à la location une dizaine d'appartements F2 et F3 à loyers modérés. A proximité directe de ce projet se trouvent 5 villas avec un programme d'accession à la propriété.

Monsieur le Maire insiste sur le fait que ce projet encouragera la mixité sociale et permettra aux jeunes de s'installer à Banyuls-sur-Mer. Monsieur le Maire rappelle que la Ville de Banyuls-sur-Mer totalise aujourd'hui 249 logements sociaux et ils sont à ce jour tous occupés. Sur l'ensemble du périmètre de la commune, il reste seulement 6 hectares de construction. Le reste des zones sont soit bâties, soit classées en zone à risques (inondation) dans le cadre du Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN), soit font partie d'un périmètre protégé ou toute construction même temporaire est interdite.

Espace pour chiens : un parcours d'agility

Monsieur le Maire présente le nouvel espace pour chiens récemment installé en contrebas de la gendarmerie. Il ajoute que la municipalité a installé de nombreux points de distribution de sacs pour inciter les propriétaires de chien à ramasser les déjections canines.



Le service vie citoyenne

M. le Maire rappelle aux référents que le service Vie citoyenne se tient à leur disposition en Mairie pour toute demande d'intervention. Ce service est joignable par téléphone au 04 68 88 78 06 ou par mail : viemocitoyenne@banyuls-sur-mer.com.